

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT:

CANADA — 3s. 9d., payable invariablement d'avance par tiers.
 ÉTRANGER — 6s. 3d. (Affranchir.)
 Ou ne s'abonne pas pour moins de 6 mois

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'Agriculture doit en être la première.



ANNONCES:

Première insertion 7cts. la ligne,
 Insertions subséquentes 2 " " "

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Emprons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

AVIS.

Toutes les personnes qui désirent s'abonner à la "Gazette des Campagnes," ou payer leur abonnement envoyer des annonces, devront s'adresser, par lettres affranchies, au soussigné Propriétaire-Gérant. C'est à lui aussi que devront se payer les arrérages.

Toutes les lettres qui auront pour but d'aider la rédaction par correspondances, par avis ou de toute autre manière, devront être adressées au "Rédacteur Agricole, à Ste. Anne de la Pocatière

Nos ressources restreintes nous mettent dans la nécessité de rappeler aux souscripteurs de la GAZETTE que l'abonnement est payable d'avance, si ce n'est pour l'année, au moins par trimestre. Les abonnements devront durer au moins six mois. Ceux qui voudraient cesser leur abonnement, devront nous avertir au moins un mois d'avance.

Les nouveaux abonnés qui désireraient avoir les numéros déjà publiés devront nous en avertir, et si le nombre en est assez considérable, nous les réimprimerons

Les anciens abonnés qui ont payé l'année entière à M. Emile Dumais, ont droit à 18 numéros d'ici au 1er novembre prochain. Les nouveaux abonnés devront payer TROIS CHELLINS pour d'ici à la même date, au TRENTE SOUS par 8 numéros.

A partir du 1er novembre tous les abonnements seront sur le même pied, et courront en même temps.

Messieurs les Éditeurs de journaux qui veulent bien honorer la "Gazette des Campagnes" de leur élanage, auront la bonté d'adresser, à l'avenir au Rédacteur à Ste. Anne de la Pocatière.

FIRMIN H. PROULX,
 Propriétaire-Gérant.

AUTRE AVIS.

En disant, dans le dernier numéro, que les anciens abonnés avaient droit à 18 numéros cela s'entendait de ceux qui avaient payé l'année entière à M. E. Dumais avant le 17 février dernier.

Le propriétaire actuel ne peut tenir compte de l'argent payé depuis cette date, à d'autres qu'à lui-même ou à ses Agents autorisés. Il ne pourra donc pas faire droit aux réclamations faites en vertu de ces paiements.

Les anciens abonnés voudront bien se rappeler que le Propriétaire-Gérant est le seul à qui doivent se payer les arrérages de l'ancienne réduction.

CAUSERIE AGRICOLE.

Avant d'aller plus loin, nous croyons devoir avertir nos lecteurs que nous n'avons nullement la prétention de satisfaire toutes les exigences, et encore bien moins de convaincre certains esprits faux et égarés, qui voient noir quand tout le monde voit blanc. Non, les éclairer est aussi impossible pour nous que de rendre la vue aux aveugles-nés. D'ailleurs chacun sait qu'il y a et qu'il y aura toujours de ces esprits mal tournés que les faits les plus frappants, que les raisonnements les plus forts, que les miracles mêmes les plus éclatants ne sauraient convaincre. A eux donc nous n'avons rien à dire, mais c'est aux hommes sensés, avides de la vérité, comme il en est tant parmi les cultivateurs, et dans toutes les classes de notre société, que nous nous adressons.

Maintenant comme nous l'avons promis, en terminant notre article sur la nécessité d'améliorer le sol, nous allons entretenir nos lecteurs de la possibilité de rendre à nos terres leur vigueur

primitive, et même de fertiliser la plupart de nos terres incultes.

Vous le savez, amis lecteurs, chaque fois que quelques personnes animées du désir sincère d'aider les propriétaires du sol, parlent de la nécessité de la culture améliorée, de toute part on entend cette réponse : " Ce n'est pas possible. " Comment ce n'est pas possible ! mais voilà qui est décourageant ! ce n'est pas possible ! mais alors il ne nous reste plus qu'à mettre le feu aux maisons qui nous sont si chères ; dire adieu à nos belles campagnes, désertier les bords enchanteurs de notre majestueux fleuve, et aller chercher de nouvelles ressources au sein de nos forêts.

Ce n'est pas possible ! mais y avez-vous sérieusement pensé, et cette réponse est-elle le fruit d'une longue expérience, d'essais sérieux, d'études profondes ?

Comment, ce n'est pas possible ici quand c'est possible dans tous les autres pays ! Ce n'est pas possible pour vous, quand c'est possible pour tous les peuples !

Non, non, concitoyens, ne faites plus entendre ces paroles si pleines de découragement ; au contraire, relevez votre courage, prêtez l'oreille à nos enseignements, vous y trouverez une doctrine toute contraire, et après quelques instants d'attention, votre sens droit vous forcera de répéter avec nous : " c'est possible, c'est même facile. "

D'abord, permettez que nous vous adressions cette question : C'e qui a été fait par une personne, peut-il être fait par une autre qui a les mêmes ressources et qui se trouve en tout dans les mêmes circonstances et conditions ? A cette demande on ne reçoit de toute part qu'une réponse : " Oui, oui, c'est la lum ère en plein midi. " Pour mieux faire saisir notre pensée, nous allons répéter notre demande en d'autres termes : Ce que dix, vingt, cent personnes ont fait, peut-il être exécuté de la même manière par dix, vingt, cent autres qui ont autant d'intelligence, de force, d'ordre, de connaissances ? " Encore même réponse : " oui, oui. "

Voilà donc ce que nul homme ne conteste, au contraire, ce que tous admettent. Eh bien ! maintenant si vous voulez être conséquents et poursuivre la voie droite où vous êtes entrés, vous admettrez dans un instant qu'il est possible de rendre à nos terres leur première fertilité. Faisons l'application des principes émis.

Des français, des anglais, des écossais, des irlandais, etc., sont venus ici, en grand nombre, et parmi ces émigrants ceux qui se sont livrés à la culture du sol ont presque tous réussi à doubler, à tripler et davantage le revenu des terres qu'ils ont acquises. Dites-nous donc, lecteurs, comment ont-ils pu arriver à cet heureux résultat ? Nous le prévoyions, la première réponse à cette demande va être une objection, et vous nous direz : " Ah ! oui, mais ils étaient riches et nous sommes pauvres, ils avaient des moyens pécuniaires et nous n'en avons pas. " En effet quelques-uns de ces émigrants étaient riches, avaient même beaucoup d'argent ; aussi ce ne sont pas ceux-là que nous allons offrir à votre imitation, mais ceux qui, parmi eux, non seulement étaient sans ressources pécuniaires, mais même dans un état voisin de l'indigence à leur arrivée au milieu de nous. Voici

une autre objection qui va suivre de près, nous le sentons : " Ces étrangers sont très-économés, et ce qui leur suffit nous est absolument insuffisant. " Nous pourrions d'abord répondre à cette objection : Si certains cultivateurs étrangers sont de l'économie leur principale source de richesses, nous canadiens, pour la plupart, nous sommes coupables de prodigalité et dans bien des cas nous pourrions réduire les dépenses de nos tables et pour nos habits. Cependant malgré les reproches que nous pourrions nous adresser à ce sujet, il est des peuples qui nous ressemblent. Oui, parmi ceux qui nous arrivent de l'ancien monde, il en est qui aiment le travail, mais qui aiment encore plus la bonne chair, et ce sont ceux là que nous allons choisir de préférence, pour vous forcer d'avouer qu'ils sont en tout dans les mêmes circonstances que vous.

Ecoutez le fait suivant, il vous en dira plus sur le sujet que nous traitons que de longs raisonnements :

Il y a quelques années, un français apprenant que le Canada possède un grand nombre de terres incultes mais fertiles, vend aussitôt sa propriété, d'une faible valeur, et s'embarque sur un vaisseau anglais avec sa famille. Arrivé ici sa bourse est vide, car le revenu de sa propriété a suffi à peine pour payer son passage. Le voilà donc sur une terre étrangère, sans moyens d'existence ! Que va-t-il faire ? — mendier ? Oh ! non ; il a de la force, de la jeunesse, et il rougirait d'aller de portes en portes solliciter une aumône. Sans perdre un instant, il cherche, il s'informe où il pourra trouver de l'ouvrage, car il ne peut se rendre avec sa famille dans la forêt, privé de tout secours. Ses recherches sont suivies d'un prompt succès, car dès le lendemain il est fermier. Mais le champ qui lui est confié est presque stérile et est en partie couvert de mauvaises herbes. Sans perdre de temps, le voilà à l'œuvre ; il détruit ces herbes nuisibles par un labour profond et répété, il engraisse ce champ, etc., enfin il fait tant et si bien qu'au bout de trois années seulement il a au-delà de quatre cents piastres à sa disposition. Son maître voyant sa terre dans un état d'aussi grande prospérité, est bien aise de la reprendre sous sa conduite, et de ce instant tout est fini entre eux. Notre fermier, au lieu d'aller dans la forêt, comme il l'avait d'abord résolu, apprenant qu'une terre est en vente à quelque distance de là, se rend aussitôt chez le propriétaire de cette terre. A première vue il reconnaît bien que le maître n'est réduit à la pénible nécessité de vendre son champ que parce qu'il l'a épuisé, mais il ne se laisse décourager et il s'enquiert du prix de cette terre. Douze cents piastres, lui fut-il répondu. Douze cents piastres ! mais que vous rapporte-t-elle chaque année ? — " Elle rapporte comme celles de mes voisins, c'est-à-dire peu, car, voyez-vous, ces terres donnent de bons revenus pendant les premières années, puis ensuite elles se reposent ; mais j'espère bien que la mienne redeviendra bonne ; d'ailleurs voyez son étendue et vous comprendrez que le prix est au-dessous de sa valeur réelle. " — Après ces pourparlers notre étranger achète cette terre aux conditions suivantes : Quatre cents piastres au moment de l'achat, et deux cents piastres par année, jusqu'à parfait paiement. Aussitôt que le marché est conclu, le vendeur en tournant sur lui-

même se trouve en face d'un ami, à qui il dit : " Le pauvre niais, le voilà bien attrapé ! croit-il qu'il fera mieux que moi, qu'il pourra avoir du bled où je n'ai en que des chardons, de bon foin où il ne pousse que des *bouquets jaunes* ? " Nous verrons plus tard quel est le plus niais des deux. Au bout de quatre ans cette terre est entièrement payée et elle est d'une fertilité à rendre tous les voisins jaloux. Des animaux d'espèces choisies la parcourt en tout sens et proclament sa richesse par leur embonpoint. Mais sa vigueur n'est-elle pas passagère et ne va-t-elle pas disparaître pour faire place de nouveau à la stérilité ? Non, au contraire les revenus accroissent d'année en année, et au bout de dix ans seulement, ce propriétaire croirait sacrifier son champ en le vendant pour la somme de quatre mille piastres. Ainsi voilà qui est clair comme le jour : la même terre a ruiné son premier propriétaire, parce qu'il s'est cramponné à une malheureuse routine ; elle a fait la fortune du second, parce qu'il l'a traitée convenablement. Ce fait, loin d'être isolé, a été répété des centaines de fois.

En voici un autre à peu près semblable. - Cette fois ce n'est plus un français, mais un anglais. Ce dernier, ruiné par de fausses spéculations dans son pays, et réduit aux conditions les plus déplorables, s'expatrie et vient en Canada. Lui aussi devient fermier et conduit les travaux de la ferme avec le plus grand succès. Le propriétaire et ses voisins, qui accueillirent ses débuts par des rires moqueurs, furent bientôt forcés de changer d'avis. En dernière analyse voici ce qui arriva : Au bout de cinq ans le fermier devient propriétaire du champ qu'il a fertilisé, et le paie complètement sur le champ. A quelques années de là cet étranger valait, par ses richesses, autant qu'un tiers des cultivateurs de la paroisse où il vivait.

Je pourrais vous citer de nombreux exemples d'écossais et d'irlandais qui sont arrivés pauvres au milieu de nous, et qui sont devenus propriétaires de terres que des canadiens étaient forcés de vendre ; mais je crois que ceux que j'ai cités sont plus que suffisants pour ceux qui veulent sincèrement être éclairés. Ces faits, malgré la conviction qu'ils doivent porter dans nos esprits, ne doivent pas cependant nous empêcher de pousser nos conséquences jusqu'au bout, ainsi continuons.

Maintenant que nous sommes forcés, par les preuves déjà données, de reconnaître que des étrangers, venus ici pauvres, sont devenus riches sur des terres que nous avions épuisées, il ne nous reste donc plus qu'à examiner si nous sommes, en tout, dans les mêmes circonstances qu'eux, et si nous avons les mêmes ressources, ou si nous pouvons les acquérir. Eh bien ! comment sont-ils arrivés aux résultats que nous admirons ? Les connaissances en agriculture, l'intelligence jointe à l'activité, à l'économie, à l'esprit d'ordre et d'observation : tels sont les secrets qui leur ont procuré le succès, et rien de plus. Maintenant demandons-nous : Que nous manque-t-il pour arriver au même but ? D'abord il est vrai que nous sommes forcés d'admettre que nos connaissances en agriculture sont généralement inférieures aux leurs, et laissent beaucoup à désirer ; mais ne pouvons-nous pas les acquérir par la lecture des livres et des journaux agricoles ? Ne pouvons-nous pas les accroître en

observant, étudiant les modèles que nous donnent certaines localités et institutions ? Ah ! si nous nous étions mis à l'œuvre aussitôt que l'occasion nous en a été fournie, aujourd'hui nos connaissances seraient très-étendues. Ainsi cette ressource, si elle manque au grand nombre aujourd'hui, tous peuvent l'obtenir en quelques années. Quant à l'intelligence, croyez-vous, bienveillants lecteurs, que nous en sommes plus dépourvus que les étrangers qui nous arrivent ? Pour nous, nous croyons sincèrement que nos compatriotes possèdent cette précieuse faculté à un aussi haut degré qu'aucun autre peuple. Nous sommes persuadés qu'un simple rapprochement de nos travaux intellectuels, littéraires et matériels avec ceux de n'importe quelle nation de la terre suffirait pour nous en convaincre. Cet avantage va paraître exagéré à quelques-uns de nos lecteurs. " Comment ! dira-t-on. comparer nos travaux intellectuels, etc., à ceux de la France, de l'Angleterre, de l'Italie, de l'Allemagne, de l'Espagne ? Oui, nous croyons que ce rapprochement nous serait favorable ! Et nous osons avancer que nos contradicteurs seront d'accord avec nous dès qu'ils voudront se rappeler une chose essentielle, c'est-à-dire notre âge comme peuple. N'oublions pas que nous comptons peu d'années, que notre marche a été retardé par les obstacles les plus multipliés, par des difficultés de tout genre ; qu'on a tout fait pour nous anéantir. Les nations auxquelles nous osons nous comparer, comptent une longue suite de siècles. Par la proximité qui existe entre eux, la découverte d'un pays, ses lumières deviennent le partage du pays voisin. Tous ces avantages et bien d'autres leur ont donné sur nous une supériorité marquante. Mais parce qu'un homme, dans l'âge mûr, aura des connaissances plus étendues, un savoir plus vaste qu'un jeune homme de quinze ans, en concluez-vous que ce dernier lui est inférieur sous le rapport de l'intelligence, de l'esprit, du génie et des autres facultés, surtout s'il est heureusement pourvu ? Non, sans doute, et chaque fois que vous voudrez les comparer l'un à l'autre vous ferez toujours la part de l'âge. Agissez ainsi quand vous voulez comparer le peuple canadien à ceux de la vieille Europe, et vous ne nous refuserez pas ce que nous réclamons.

Pendant longtemps on a pu croire que des voisins entrepreneurs et qui, en tout, vont à pas de charge, nous avaient devancés dans l'ordre matériel ; mais aujourd'hui ne sommes-nous pas forcés de revenir de notre première appréciation ? En effet considérons de sang-froid les travaux, les entreprises gigantesques et de toute sorte qui nous ont éblouis à première vue ! Le plus simple examen ne suffit-il pas pour nous convaincre qu'ils ont bâti sur le sable, que la sagesse et le calcul n'ont nullement présidé à leur délibération ; et que tout ayant été fait à la vapeur, tout aussi menace ruine et va s'écrouler au train de la vapeur, et qu'après tout nous avons agi avec non moins d'intelligence qu'eux. Maintenant venons à l'esprit d'ordre. Il est vrai que cet article nous laisse un peu en arrière ; mais en cela comme en tout le reste, nous pouvons facilement et promptement nous mettre au niveau des autres peuples. Quant à l'activité, voilà un sujet que nous abordons avec un légitime orgueil et nous ne craignons pas de dire que le peuple canadien.

autant qu'aucun autre peuple, sait allier l'activité à la force et au courage. D'ailleurs chaque page de notre histoire le proclame bien haut. Aujourd'hui encore, nos colons qui font fuir nos épaisses forêts devant eux, nos jeunes gens que le moindre signal du danger fait courir aux armes, sont des preuves non équivoques que ce peuple n'est nullement dégénéré et que son courage seconde encore la vigueur de son bras.

Maintenant, qui de nous pourra nier que nous possédons ou au moins que nous pouvons acquérir toutes les qualités qui peuvent faire de nous les premiers cultivateurs de la terre. D'ailleurs il devait en être ainsi, et la Divine Providence qui nous a tracé notre mission en gros caractères, ne pouvait manquer de nous pourvoir abondamment de tout ce qui convient à un pays agricole. En cet instant, je vous le demande, ne serait-ce pas manquer à nos destinées, être infidèles à notre glorieuse mission, si nous permettions aux étrangers de marcher plus longtemps à notre tête, si nous leur livrerions avec indifférence et même de gaieté de cœur, ces terres que nos pères ont défendues au prix de leur sang, ces champs qu'ils nous ont transmis tout arrosés de leurs sueurs? Oh! non, n'allons pas nous dépouiller d'un bien si précieux, ne permettons pas que le toit sous lequel se sont écoulés si agréablement nos premiers ans, et sous lequel encore, nos vieux parents ont tant de fois charmés nos loisirs par le récit de leurs labeurs, des dangers courus, des victoires remportées, passe à des étrangers qui méconnaîtraient les précieux souvenirs attachés à cette demeure. Disons-nous, au contraire: "Ce bien, je ne le possède que pour le fertiliser et le transmettre ensuite à mes enfants." Après tout, n'êtes-vous pas tenus d'admettre tout ce qui précède, puisque vous avez admis que nous pouvions faire, dans les mêmes circonstances, tout ce que d'autres ont fait. Ainsi en saine logique vous devez convenir que l'amélioration de nos terres est chose possible et facile.

A l'œuvre donc; donnons-nous la main, encourageons-nous mutuellement du geste et de la voix. Si nous avions encore l'ombre du doute, faisons une petite excursion où nos yeux seront juges et arbitres. Cette excursion nous prouvera encore que déjà plusieurs de nos concitoyens se sont placés sur la même ligne que les étrangers les plus habiles. Rendons-nous d'abord à St. Joachim, sur les fermes du Séminaire de Québec, visitons, examinons ces champs dans toutes leurs parties; après cet examen convenons, en toute franchise, qu'un sol soumis à une culture intelligente et raisonnée produit au-delà de toute attente. Revenons aux environs de Québec, visitons Beauport, la Carnadière, Charlesbourg, partout nous serons étonnés. Maintenant revenons à Ste. Anne, parcourons la ferme du Collège dans toute son étendue. Calculons les revenus actuels, comparons-les à ceux des années précédentes, la différence est étonnante! S'il vous reste l'ombre du doute, faites une seconde promenade; dirigez vos pas vers Montréal; voyez comme ses environs sont riches et prospères. Ne laissez pas ces charmants parages sans visiter le Collège de Ste. Thérèse et sa ferme, et rendez grâce aux directeurs de cette maison, de leur zèle à promouvoir les intérêts de l'agriculture. Nous assurons d'avance que revenant au sein de vos familles, vous ne pourrez taire votre surprise.

Vos exclamations se succéderont rapidement et vous terminerez votre récit en vous écriant: "Qu'elle est belle la vie des champs! qu'elle est riche la terre que nous traitons avec tant d'indifférence et de négligence, qu'elle paie avec abondance ceux qui savent l'exploiter! Et nous, en écoutant vos sentiments hautement exprimés, nous dirons tout bas: *Notre cause est gagnée!*"

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

Ce qui fait espérer davantage que le désordre social qui agite aujourd'hui si violemment l'Italie touche à sa fin par une solution inévitable quelle qu'elle soit, c'est la conduite ferme et uniforme de l'épiscopat catholique. Les ministres du roi Emmanuel ont beau s'y prendre par la ruse ou la violence pour vaincre cette fermeté et cette uniformité chez les évêques du soi-disant royaume d'Italie, la phalange est trop bien serrée, elle a trop la conscience de ses devoirs pour y laisser pénétrer l'ennemi. Le dernier combat est donc à la veille d'être livré entre les défenseurs de la vérité et de la justice, contre les oppresseurs de l'une et de l'autre. A proportion gardée, il en est ainsi à l'égard de l'épiscopat français. Les ministres de Napoléon, partagés entre le Piémont, les droits de l'Église et les besoins de la dynastie régnante, trouvent dans les évêques français une digne insurmontable au sujet des droits de l'Église, si injustement compromis par la prétendue unité italienne. C'est pourquoi le personnel ministériel boude, en France comme à Turin, tout le corps épiscopal; lui faisant, au besoin, la petite guerre à coups d'épingle, pendant qu'à Turin on exile, on vexé en grand l'épiscopat italien. Dans l'un et l'autre pays, il y a, en ce moment, un point commun qui réunit les mauvaises intentions des deux gouvernements; c'est de s'apitoyer sur le sort du clergé secondaire aux dépens de l'influence des évêques qu'on voudrait du moins amoindrir si on ne peut les réduire. Ce soin particulier dont on fait mine d'en courir aujourd'hui le clergé des paroisses, n'est, bien entendu, qu'une ruse de plus, et toute de circonstance. On pouvait, avant ce jour, se prendre de pitié, ou de justice et de générosité en faveur du clergé secondaire. Mais l'occasion est belle. Les évêques sont intraitables, dit-on; ayons du moins pour nous, s'il est possible, le bas clergé. En relevant la condition de celui-ci et abaissant celle des évêques, la division entrera dans le camp sacré, et la digne infranchissable qu'a présentée jusqu'ici le corps épiscopal, aura enfin sa trouée, et nous passerons. Vain artificier qui comme tant d'autres depuis longtemps ne trompent plus que ceux qui veulent bien se laisser tromper. En France, encore plus qu'en Italie, le clergé de tout âge est, comme les évêques à la hauteur des circonstances il marche avec ses chefs à la défense de l'Église et de la société: sous le commun commandement de Pie IX, la gloire contemporaine la plus haute, la plus digne, la plus

respectée.—Ceci était à dire, parce que d'abord, la question romaine est la question du monde chrétien et civilisé ; en second lieu, parce que même de bons esprits, évidemment trompés, pensent et écrivent, entre autres mécomptes, que sans arrière-pensée, Napoléon et son gouvernement s'occupent beaucoup et sincèrement du sort actuel du bas clergé. Encore une fois, il n'y a là que diplomatie et subterfuge, et voilà tout. Rien de si facile à prouver par des paroles et des faits venant tous soit des ministres du gouvernement français, soit de la mauvaise presse qu'il a à son service. Qu'on ne s'y méprenne donc point.

A part ce nouveau symptôme dans l'esprit mauvais qui veut toujours dépouiller le Saint-Père et les princes italiens pour assurer au Piémont et à la Révolution le fruit de leur commun brigandage, les événements ont peu varié dans la péninsule italienne. Toujours les brigands, c'est-à-dire les sujets fidèles du roi de Naples, s'opposent à main armée à l'usurpation et aux cruautés piémontaises. Vainement les oppresseurs prétendent à toute force avoir révoqué ces brigands ; les brigands reparaissent toujours, et chassent devant eux les Piémontais. Si bien, que le découragement aujourd'hui est beaucoup plus du côté des prétendus vainqueurs que du côté des brigands.

A Rome, il y a eu changement de personnel dans l'ambassade de France, et un nouveau nonce a été accrédité par Sa Sainteté auprès de l'Empereur des Français. Sans le parti pris, aux Tuileries, de ne considérer la spoliation du Saint-Père que simplement comme une question *politique*, on serait porté à croire que bientôt heureusement les meilleurs rapports vont s'établir entre le Pontife et l'Empereur. Cependant, il n'en sera rien tant que Pie IX maintiendra envers et contre tous ses droits sacrés. C'est ce qu'il a dit bien des fois, et il est de son devoir et dans son intention très-firme d'y tenir jusqu'à la fin. Reste à savoir ce que l'Empereur, de son côté, pense faire. Pour nous, rien jusqu'ici, malgré les belles paroles et certains actes complaisants du chef actuel de la France, rien ne nous laisse espérer de sa part une intelligence franche et sincère du véritable état de la question. Ce que, dans cette question, tous les catholiques immiments par la vertu et les lumières, ainsi que les meilleurs esprits parmi les protestants, voient et comprennent comme le Saint-Père, comme tout l'épiscopat et comme tous les vrais catholiques, la prétendue *politique* de l'Empereur ne paraît pas encore lui avoir permis de voir et de comprendre comme tout le monde. Alors, s'il n'y a point de changement bienôt sur ce point, il n'est pas difficile de dire que l'Europe est à la veille du cataclysme qu'on lui prépare depuis bientôt trois ans. Le Pape, quelque soit le rocher qui le reçoit au fort de la tourmente, il y sera debout et régnera toujours sur le monde catholique. Quant à l'Empereur, où sera-t-il ? et que sera-t-il ?... Voilà à quoi on peut songer en attendant. Depuis longtemps le monde social et chrétien n'a que deux têtes, le Pontife de Rome et le chef de la France. D'accord, ces deux têtes font la paix dans les esprits et dans les

sociétés : divisées, elles divisent nécessairement la société et les esprits. Mais qui a raison ici ? Évidemment, aux yeux de tout homme de bon sens et de justice la plus évidente, c'est le Pontife. Donc l'autre tête aurait besoin enfin d'ouvrir les yeux ; car les conséquences pour elle et pour la société européenne seront terribles, de l'aveu de tous. Tel est aujourd'hui le bilan de la question romaine.

Rien de bien nouveau ne s'est produit dans les autres États de l'Europe. L'esprit révolutionnaire et annexionniste continue partout de saper plus ou moins les sociétés et les États existants, sous prétexte, comme en Italie, d'y implanter la *grande unité nationale* : c'est-à-dire, on veut tuer les petites nationalités qui ont su vivre depuis des siècles de leur propre vie, pour leur donner en commun une vie de sang et de boue comme dans l'Italie du jour. C'est à quoi aboutit la passion nouvelle dont on s'est pris en faveur des nationalités. On a fait de cette passion une sorte de dogme, un *nouveau droit* mais dogme contradictoire, droit flou et injuste ; témoin la Pologne ; témoins bien d'autres nationalités véritablement souffrantes, mais que cet autre *droit nouveau*, la *non-intervention*, fait laisser sous le fouet révolutionnaire ou oppresseur. Eh bien ! tout cela finira quand le cataclysme aura passé, si Dieu veut qu'il passe pour ouvrir les yeux aux aveuglés de la diplomatie, ou de la ruse, ou de la violence. Le séat français vient de donner une grande espérance aux amis de la justice, de l'ordre et de la religion. La question romaine, ainsi que tout l'ensemble des événements du jour y ont reçu une explication, ou plutôt, y ont acquis une victoire morale bien au-dessus de la victoire de chiffres et de majorité qu'y a obtenue le gouvernement de l'Empereur. Le Saint-Père y a vu le nouveau ses droits magnifiquement vengés. La Société de Saint Vincent de Paul, qu'un ministre par le même gouvernement a osé mettre sur un même pied légal que la franc-maçonnerie, y a vu aussi ses droits et ses immenses services hautement et chaleureusement glorifiés. La mauvaise presse y a été dénoncée avec raison comme plus favorisée par le gouvernement que la presse catholique. Le refus fait par le même gouvernement aux évêques de la *filles aînées des nations*, la France, d'aller à Rome, à l'invitation du Pontife universel, y a été, comme de droit, jugé injuste, vexatoire et contraire à la dignité et à la gloire religieuse de la France. En elle, après toutes les tactiques que le gouvernement actuel a tenté d'imprimer à la France catholique, ce refus maladroit, autant qu'il est injuste de tout point, va égaler à cet égard le gouvernement français au régime oppresseur du prétendu royaume d'Italie, qui, lui aussi, cela se comprend, va descendre aux évêques italiens de se rendre à Rome ; tandis que la Russie schismatique et oppressive a déjà fait savoir qu'elle n'entendait apporter aucun obstacle au voyage des évêques. Ainsi front tous les États catholiques et même non catholiques. Alors quel vide humiliant on va faire laisser à l'épiscopat français dans une circonstance au plus haut point solennelle, et dans

laquelle il était si digne de figurer! Le Gouvernement a senti le coup; car il vient d'annoncer que les évêques peuvent aller à Rome moyennant *permission demandée*: le sera-t-elle? Un autre mal que celui de la débauche et d'une injuste sévérité contre les catholiques en France, est l'état fort grêvé des finances et un commencement d'esprit d'insurrection en tout sens. L'Empire avait promis une sage liberté et la paix; et voilà qu'après bien d'autres brèches faites à la paix et à la liberté, voilà qu'un des grands corps de l'Etat s'est vu menacer dans ses droits par une simple lettre de l'Empereur. L'Eglise est placée sous le régime actuel, à peu de différence aussi mal qu'elle ne l'a jamais été autrefois. La bonne presse y est baillonnée et punie par les amendes et la prison. De sorte que chacun se demande, à part soi, en attendant qu'on se le dise tout haut, quand il ne sera plus temps au Pouvoir d'y remédier: "Où est donc la liberté promise? Quand donc les bons seront-ils rassurés, si les méchants, au lieu de trembler, comme on se faisait fort de l'assurer, triomphent toujours?—Est-ce là les conditions de cette paix attachée, disait-on, irrévocablement à l'Empire?" Non, ni la vraie liberté, ni la vraie paix ne règnent aujourd'hui en France. Tout semble au contraire se préparer, et rapidement, pour une nouvelle débâcle politique et sociale. Républicains, orléanistes, légitimistes, constitutionnels, catholiques, tous se croient trompés. La confiance défaille de toute part; et toutes les prétentions, bonnes et méchantes, sont à la veille de se faire entendre tout de bon, et d'entrer en compte avec le Pouvoir. Ce sera pour ce Pouvoir la conséquence méritée des services rendus par lui à la révolution italienne. Ce sera aussi, encore une fois, la réalisation terrible peut-être du grand avertissement de l'Ecriture: "Et maintenant, ô rois de la terre, comprenez, et instruisez-vous."

Dans notre Amérique, la guerre civile chez nos voisins se continue toujours avec des succès plus marqués en faveur des hommes du Nord que de ceux du Sud, sauf la vérocité des journaux et du télégraphe.

Là, comme en Italie, on a remis au printemps les grands coups et la victoire définitive. Patience donc: les fédéraux du Nord vont enfin, comme ils l'annoncent depuis longtemps, dévorer les confédérés du Sud. Belle leçon pour l'humanité! belle gloire pour l'histoire!

Quant à nos propres affaires, tout l'intérêt se porte en ce moment sur les travaux de notre législature et sur le réveil de la colonisation et de l'agriculture. Un moment l'enthousiasme militaire avait absorbé toutes les pensées; aujourd'hui régularisé, cet enthousiasme fait place heureusement à toutes sortes de bonnes vues et de bons efforts en faveur de l'agriculture et de la colonisation. Outre ce que nous en disons aujourd'hui dans la *Gazette des Campagnes*, il faut ajouter que déjà notre Législature a sur ses bureaux plusieurs mesures relatives à ces deux grands intérêts. Des projets de lois sur l'usufruit, sur le crédit foncier, sur certains amendements indispensables à faire subir à la législation actuelle touchant ces intérêts, tels sont

les travaux utiles dont s'occupent déjà avec zèle et activité nos législateurs: et nous avons lieu de croire que le Gouvernement est tout disposé à seconder ces travaux avec la même activité et avec le même zèle. On sait ce que la Chambre d'Agriculture fait de son côté pour les mêmes intérêts. Ajoutez le bon mouvement qui s'opère dans toute la province pour établir efficacement le crédit foncier; ajoutez tant d'efforts de la part des particuliers, tels, par exemple, que ceux faits par M. le Curé de Beauport, par la Corporation du Collège de Ste. Anne, par M. Stanislas Drapeau, et bien d'autres que nous ignorons, et dites s'il n'y a pas espoir que la cause agricole ne soit à la veille d'être enfin entièrement gagnée pour le plus grand bien du pays.

P. S.—Par erreur, une phrase entière dans notre dernière *Quinzaine* offrait un véritable non-sens. La voici rectifiée:

"Ainsi tandis que le peuple sera à son champ pour le faire rendre au centuple par une culture plus raisonnée, nos *lettrés de tout genre et de tout office*, ainsi que nos *artistes de tout ordre* seront, au domaine des œuvres de l'esprit et du talent, d'habiles et agréables travailleurs. On lisait dans la *Gazette*: "nos *lettres de tout genre, ainsi que nos articles de tout ordre.*"

L'élan Agricole.

Décidément l'amélioration de notre agriculture canadienne paraît en bonne voie. De jour en jour de nouveaux moyens se manifestent pour élargir cette voie et la rendre propre à conduire aux plus heureux résultats.

Voici d'abord que la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada entre, plus que jamais dans l'exécution de son programme. Entre autres bonnes mesures qu'elle a adoptées pour tout le Bas-Canada, elle a bien voulu accorder spécialement en faveur des intérêts agricoles du district de Québec: 1^o. La somme de \$250 pour aider à la réapparition de la *Gazette des Campagnes*; 2^o. Une autre somme de \$200 pour l'établissement d'un dépôt d'instruments aratoires perfectionnés, qui seront placés dans les dépendances de l'Ecole d'Agriculture de Ste. Anne; 3^o. Enfin une troisième somme, \$100 pour des essais de la culture du chanvre et du lin, etc., lesquels essais devront être faits sur la ferme du Collège de Ste. Anne. Les mêmes avantages à peu près et d'autres aussi importants ont été également accordés par la Chambre, sur quelques autres points du Bas-Canada.

C'est là une voie toute honorable ouverte en faveur du vrai progrès de notre culture canadienne. Contribuer à la diffusion des connaissances agricoles par le moyen de journaux populaires; mettre sous les yeux de tous, à la campagne, des instruments perfectionnés, propres à une culture plus facile et moins coûteuse; introduire des plantes nouvelles, utiles au plus haut point pour le commerce et dans l'économie domestique: voilà trois avantages entre bien d'autres, que la Chambre d'Agriculture a fort bien compris et qu'elle a servi efficacement en allouant quelques sommes à ces fins. Il est juste de reconnaître que l'Honorable M. Sicotte, président de la Chambre d'Agriculture, montre un intérêt bien entendu au progrès spécial de l'agriculture. Il est juste de reconnaître encore que si cette Chambre,

demeure dans la voie du progrès où elle est entrée, qu'elle est une heureuse institution et qu'elle ne mérite que des éloges et un appui général dans l'opinion des vrais amis du pays.

Outre les mesures signalées plus haut, elle s'est encore occupée de l'importation de bons sujets pour améliorer la race de nos chevaux canadiens et de nos autres animaux. Elle a invité toutes les sociétés d'agriculture à seconder ses efforts, comme nous le voyons par la résolution suivante, adoptée par cette Chambre, dans sa séance du 8 janvier 1862 :

“ Cette Chambre recommande à toutes les sociétés d'Agriculture du Bas-Canada, d'approprier, pour une période d'au moins trois ans, une somme annuelle pour l'importation de bonnes races.

“ Que cette Chambre, pour faciliter l'importation et diminuer les dépenses, s'engage à acheter ces animaux et à les livrer aux différentes sociétés, sans autres frais que ceux d'achat et de transport.”

La Société d'Agriculture de Kamouraska a été une des premières à faire écho à cet appel et elle a aussitôt voté la somme de \$600 pour l'achat d'un cheval de race percheronne. La raison de ce choix est que cette race paraît tout-à-fait convenable à l'amélioration de nos chevaux canadiens dont l'origine toute française, comme on sait, se rapporte le plus à la race percheronne. De plus cette race est encore recommandable par sa force et sa vitesse. Ce cheval, paraît-il, parcourt huit milles à l'heure avec une moyenne charge.

Dans l'avant dernière séance de cette Chambre, il a aussi été question d'établir une école d'agriculture dans les environs de Montréal, sur une ferme des Messieurs de St. Sulpice, mais cette question est encore sous considération.

Heureusement encore pour l'agriculture, le Gouvernement fait écho à ces moyens particuliers d'entretenir et de faire réussir à la fin cet élan qui se manifeste partout en faveur des intérêts agricoles. Il vient de faire importer des machines à brayer le lin qu'on nous dit être très-recommandable. Ces machines, au nombre de six, seront distribuées comme suit : Trois pour le Haut-Canada, trois pour le Bas-Canada. Ces dernières seront placées, l'une dans le voisinage de Montréal, une autre à Sherbrooke, et enfin l'autre à Ste. Anne de la Pocatière.

Notre Législature demeurera-t-elle indifférente à l'élan que nous constatons ; nous sommes loin de le croire et nous espérons qu'elle secondera le bon vouloir du Gouvernement, quand la Chambre d'Agriculture présentera son projet de loi qui, à la dernière session, a été accepté par la Chambre-Basse, et qui a trouvé la mort à la Chambre-Haute. Comme chacun le sait, ce projet de loi a surtout en vue l'avancement de l'éducation agricole ; et pour arriver à son but il demande une augmentation à l'allocation qui lui est accordée. Ce seul point suffit, à lui seul pour donner à ce bill une haute importance, puisqu'avec l'allocation actuelle cet enseignement est dans un état précaire et ne peut progresser. Voilà ce qui nous remplit d'espoir, que les Membres de la Chambre et les Conseillers Législatifs montreront leur bon vouloir à l'égard de cette mesure et se hâteront de lui donner leur sanction.

Parmi les autres moyens propres à assurer le succès de l'agriculture, il en est un que nous sommes heureux de signaler. Nous voulons parler de publications agricoles déjà avantageusement connues et de grande importance à la cause que nous défendons. Ces feuilles, c'est-à-dire la *Revue Agricole* de Monsieur Perreault, *l'Agriculteur*, publié par Monsieur de Montigny, ont rendu des services signalés à l'agriculture, et promettent d'en rendre de plus grands encore, si c'est possible. Nous disons à ces aînés que nous serons heureux de cheminer en leur compagnie. Nous ne pouvons que les féliciter d'avoir déjà derrière elles un passé qui leur présage un long avenir, et d'être entrées

dans une voie de prospérité qui promet de s'élargir devant elles de plus en plus. Voilà donc toute une ère nouvelle qui s'ouvre pour assurer le succès d'une cause qu'on peut appeler la grande cause canadienne, l'agriculture. Que Dieu bénisse cet ère, c'est-à-dire, tous les efforts des particuliers et des corps publics, et toutes les craintes, tous les embarras, toutes les misères d'un peuple faussé, dans sa vocation agricole, cesseront.

Bon exemple à suivre.

Nous avons la satisfaction d'annoncer à nos lecteurs que nous n'avons qu'à nous féliciter de l'encouragement que nous recevons de toute part. Messieurs les cultivateurs ont montré un empressement au-delà de notre attente. Ils sont aujourd'hui en grande majorité parmi nos abonnés. Nous croyons leur témoigner notre satisfaction en signalant de temps à autre les paroisses qui se distinguent entre toutes les autres. Aujourd'hui c'est le tour de Ste. Anne de la Pocatière. Cette paroisse, grâce à l'élan donné par M. le Curé, au zèle des personnes influentes, et au bon vouloir de tous, donne dès ce jour 129 abonnés à la *Gazette*. Nous espérons qu'elle ne s'arrêtera pas en si bonne voie.

Agents de la "Gazette des Campagnes."

Les Messieurs dont les noms suivent ont eu la bonté de nous offrir leurs services comme agents :

Achille Bertrand, écrivain, Isle-Verte.
George Blais, écrivain, St. Pierre, Rivière du Sud.
Louis Blais, écrivain, avocat, St. Thomas.
Jules Casgrain, écrivain, N. P., l'Islet.
Chs. Lindsay, écrivain, N. P., Kamouraska.
Noel Nadeau, écrivain, Cap St. Ignace.
Gonzague Vincent, M. P., St. Ambroise de la Jeune Lorette.

Nous offrons nos sincères remerciements à ceux de nos confrères de la presse qui ont eu la bienveillance de saluer la réapparition de la *Gazette*, ainsi que ceux qui ont bien voulu l'honorer de leur échange.

Nous accusons réception de trois brochures, dont voici les titres

- 1°. Programme d'étude pour la formation d'une banque agricole ;
- 2°. Rapport des Commissaires nommés pour préparer un projet afin de mieux organiser le département de l'Adjutant-Général, etc.
- 3°. Report of the Commissioner of Crown Lands of Canada, for the year 1861. Merci à qui de droit.

RECETTE AGRICOLE.

NOUVEAU MOYEN DE NOURRIR ET D'ENGRAISSER LES VEAUX.

Dès que les veaux ont deux à trois semaines au plus, on leur fait prendre, une fois par jour, un breuvage composé de la manière suivante : On pile quatre à cinq patates cuites pendant qu'elles sont chaudes, de manière qu'il n'y ait aucune partie qui ne soit parfaitement écrasée, et sans leur laisser le temps de se refroidir, on y met une pincée de sel, trois à quatre cuillerées de farine d'orge, d'avoine, de pois ou de sarrasin, et on y verse peu à peu de l'eau chaude et on remuant toujours jusqu'à ce que le tout ait consistance de bouillie claire. Ensuite on ajoute à cette bouillie une chopine de lait. Le breuvage ainsi préparé on le fait prendre au veau pendant qu'il est tiède. Avec ce traitement, au bout de 3 semaines ou 3 mois, ce veau sera dans un état d'embonpoint parfait, surtout si on ajoute au mélange ci-dessus un œuf frais battu. Mais cette recette ne doit pas faire négliger les soins à donner à ce jeune animal le reste du jour.

VARIÉTÉS.

MÉMOIRES D'UN DÉPORTÉ

A LA GUYANE FRANÇAISE.

PREMIÈRE PARTIE.

Le chemin du bonheur.

(Suite.)

Ma nouvelle protectrice, celle que je puis appeler ma vraie mère, puisqu'elle me regarda toujours comme son fils, avait une honnête aisance. Pendant la route, que pour la première fois je faisais sur son âne, elle fut si bien m'apprivoiser, qu'en arrivant j'étais tout-à-fait rassuré. Trois enfants, dont l'aîné pouvait avoir six ans, jouaient dans la cour de la ferme; ils me reçurent avec joie, et une demi-heure après je me rendais, m'a-t-on dit, depuis, dans la poussière, comme si j'eusse été de la maison. Quel heureux âge que celui où du jour au lendemain on peut oublier le malheur! C'est la vie que se passèrent les dix-huit premières années de ma vie; il y a vingt et deux mois aujourd'hui que je suis sorti de cette ferme, et je la vois encore comme si j'y étais, avec son grand potager dont je connais chaque arbre, chaque pied de vigne, sa cour où j'aimais tant à jeter quelques poignées de maïs, au grand coq jaune et aux poules noires et blanches qui s'y roulaient au soleil. Une treille appuyée sur un figuier tortu, qui la nuit leur servait de perchoir, ombrageait le banc de pierre sur lequel la fermière disposait par paquets les légumes que le lendemain elle devait porter à la ville. L'âne, sans s'inquiéter de nos mille tracasseries, surveillait d'un œil paisible les apprêts du marché, allongeant les lèvres et maraudant tantôt une carotte, tantôt une feuille de chou. Dans sa cage de bois blanc suspendue à la fenêtre de la chambre où nous dormions, un merle sifflait et sautait avec une persévérance qui prouvait en faveur de la force de ses jambes et de son gosier.

Le jardin avait bien son charme, avec ses petites allées bordées d'osette, dont les feuilles luisantes s'étaient au soleil, sa haie de grenadiers à fleurs rouges, ses pomiers et ses pruniers en fleurs, ses carreaux dont chacun avait sa culture particulière, et que chaque soir, après le coucher du soleil, arrosait une eau courante tombant en cascade des auges d'un puits à roue dont, trois heures par jour, une mule les yeux bandés, faisait tourner le manège. C'était la notre champ de travail, et il fallait voir avec quel sérieux comique et plein de l'importance de nos fonctions nous aidions à récolter les pois verts, les haricots et les fraises. Nous portions les paniers vides, nous gourmandions la mule paresseuse, nous épluchions les salades. Il faut avoir vécu à la campagne pour comprendre combien on s'attache à une pareille vie: les plantes et les animaux y deviennent nos amis: on a une préférence pour tel ou tel arbre, on suit avec curiosité le développement des feuilles et des fleurs, on s'intéresse au moindre objet. Mon père travaillait rarement au jardin; les garances et les oliviers reclamaient tous ses soins. S'il y avait quelque rude labeur dans le domaine qui nous était assigné, il fouait à la journée au garçon de ferme, se réservant seulement d'examiner le soir comment la tâche aurait été remplie.

C'était un homme sérieux, presque sévère, et, quoiqu'il fût très-bon, nous n'avions pas autant de laisser-aller avec lui qu'avec notre mère. On peut dire de lui que c'était l'homme du devoir: jamais je ne l'ai vu refuser un morceau de pain à un pauvre mendiant et même au sans forces; mais il était impitoyable pour les vagabonds et les paresseux. Chaque dimanche, quoiqu'il y eût près d'une forte demi-lieue jusqu'au village le plus voisin, il partait pour la messe à cinq heures du matin avec son fils aîné, et rentrait aussitôt pour garder la maison pendant que le reste de son monde s'absentait à son tour. A trois heures, il nous lisait l'Évangile ou quelque livre édifiant; et ce jour-là, pour rien au monde il n'eût laissé toucher à un outil. Si quelque voisin plaisantait sur cette rigidité de principes, il se contentait de répondre: "Je n'ai

qu'un Maître qui m'a toujours bien traité, je ne veux pas me brouiller avec lui en travaillant quand il me donne congé." Dès le matin des jours de fête, nous mettons nos habits les plus neufs pour aller chez le Maître, comme il disait, et à chacun de nous il donnait un sou pour le premier pauvre que nous rencontrerions. Ma mère était la bonte même, occupée de ses devoirs, douce, simple et songeant sans cesse à nous depuis le moment où elle venait nous éveiller jusqu'à notre coucher. C'était elle qui nous apprenait nos prières du matin et soir; nous instruisant de nos devoirs tout en travaillant, et nous enseignait les premiers éléments de notre catholicisme.

Dès l'âge de huit ans, nous étions envoyés à l'école du village trois fois la semaine. Notre mère garnissait notre petit panier, et à sept heures du matin nous partions avec elle, précédés de Corole chargée de légumes, babillant le long du chemin entre deux haies de buissons noirs et d'aubépines. Le soir nous revenions seuls comme de grands garçons, rapportant nos livres dans nos paniers vides, et aussitôt nous courions au jardin raconter comme quoi nous avions bien travaillé. Et quelle gloire le samedi quand nous rentrions avec la croix du mérite à la boutonnière! Cette fois nous recevions un baiser de plus sur nos grosses joues rouges, et le père nous racontait quelque jolte histoire après souper.

Quelques fois, quand le soleil était bien clair, que les alouettes chantaient, nous avions bien la tentation de faire, comme certains camarades, l'école buissonnière, mais l'idée du samedi nous retenait; puis le maître d'école, qui n'était autre que le vieux curé, était si bon; il nous faisait lire de si jolies choses! Et d'ailleurs on ne travaillait pas toujours: après l'étude venait la récréation sous les grands arbres devant la porte de l'église; nous jouions aux soldats. Le vieux prêtre, qui avait été sergent, commandait les manœuvres; c'était chaque jour quelque jeu nouveau: processions, combats, parades, cache-cache, colin-maillard, billes et toupies. Aussi, tandis que les autres enfants ne vont qu'en pleurant à certaines écoles, et qu'ils en reviennent le soir les oreilles rouges et le cœur gros, sans avoir rien appris, nous allions à la nôtre par partie de plaisir; nous en sortions dispos et joyeux, nous éparpillant avec nos cris et nos rires comme une volée d'hirondelles; et lorsqu'arrivait la fin de l'année, nous étions nous-mêmes tout surpris de nos progrès. Pour ma part, à neuf ans, je lisais couramment, et André, âgé de deux ans de plus que moi, savait en outre écrire et compter. Il avait pris le travail au sérieux, lisant toute la journée les livres que lui prêtait notre professeur, ceux surtout qui parlaient de voyages et de combats. Le curé, très-bon juge en fait de vocation, conseilla à ma mère de le mettre au collège de Dranguignan. Mon père eût mieux aimé le garder auprès de lui pour lui enseigner à conduire une ferme; mais, voyant sa répugnance, il donna son consentement. Nous pleurâmes beaucoup à son départ, et nous le conduisâmes jusqu'au village, où il prit congé de nous, et partit à cheval avec mon père, nous promettant bien de nous écrire et de ne pas nous oublier. Le premier soir, la maison nous parut bien triste; et quand le lendemain Louis, Georges et moi, repûmes le chemin de l'école, nous avions les yeux rouges encore. Deux jours après, mon père revint: nous l'interrogeâmes de questions sur le long voyage d'André, il nous semblait qu'il fût au bout du monde. Le dimanche suivant, en revenant de l'église, nous rencontrâmes un homme à cheval portant en sautoir un large portefeuille de cuir.

— N'y a-t-il rien pour moi? lui cria notre mère.

— Comment vous nommez-vous, ma petite dame?

— Elisa Lambestq, pour vous servir.

Il arrêta sa mule, déboucla son portefeuille.

— Rien pour vous, ma petite dame; ce sera pour une autre fois.

Et il s'éloigna.

Nos cœurs se serrèrent, nous avions tant compté sur cette lettre!

Nous rentrâmes tout tristes à la maison.

— Eh bien! les nouvelles? demanda le père.

— Il paraît qu'il n'a pas écrit, dit la mère.

(A continuer.)

FIRMIN H. PROULX,

Propriétaire-Gérant.